

Invitation
Championnat
Provincial Espoir de
Plongeon
L'Envol 2022



Les 20-21-22 Mai au
Centre Récréoaquatique de Blainville

Mot de l'entraîneur

Chers plongeurs, entraîneurs, parents et officiels,

Le club de plongeon l'Envol est fier de vous inviter à cette compétition Espoir qui aura lieu du 20 au 22 mai prochains. Cet événement se déroulera au Centre Récréoaquatique de Blainville.

Vous trouverez ci-joint toutes les informations relatives à cette compétition dont le succès ne dépend que de votre participation.

Bonne compétition et bon succès à tous!

Samuel Parent,
Entraîneur Chef

Date : 20, 21 et 22 mai

Endroit : Centre Récréoaquatique de Blainville, 190 Marie-Chapleau, Blainville, QC, J7C 0E7

Installations et équipement: 2 tremplins de 3m
2 tremplins de 1m
Tour de 3m et 5m

Directeur de la compétition : Samuel Parent

Directeur technique de la rencontre : à déterminer

Juge arbitre : à déterminer

Date limite d'inscription : Au plus tard le 9 mai 2022, par courriel à

Samuel@plongeonlenvol.ca
technique@plongeon.qc.ca

Date limite pour envoyer les listes :

Les feuilles de plongeon doivent être remplies électroniquement (**REZMAN**) et envoyées au Club de plongeon l'Envol à samuel@plongeonlenvol.ca au plus tard le 16 mai 2022. Nous vous demandons de nous faire parvenir un fichier par club avec les listes de compétition.

Frais par épreuve : 40,00\$ par inscription, 40,00\$ par épreuve.

Paiement: Plongeon Québec (3 options) argent comptant, par chèque ou virement bancaire.

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site web de Plongeon Québec quelques jours après la compétition.

Règlements : Manuel de règlements de la FINA, de Diving plongeon Canada et de Plongeon Qc.

- Livre des règlements de plongeon Qc – Inscriptions Q8.

Si la date de courriel indique qu'un formulaire d'inscription a été envoyé en retard, celui-ci est accepté sur réception d'une amende de 15 \$ par jour ouvrable de retard jusqu'à concurrence de 150 \$

Plongeon Québec remettra le montant total des amendes perçues pour les inscriptions tardives au comité. Si le club ne peut prouver que le formulaire d'inscription été envoyée avant la date limite, le club concerné sera assujetti à l'amende.

- **Livre des Règlements Plongeon Québec - Frais d'inscription Q9**

Les frais d'inscription et d'épreuves doivent être payés en argent comptant ou par chèque, à l'ordre de Plongeon Québec, avant la fin de la compétition. Dans le cas d'un paiement par virement bancaire, le paiement sera accepté jusqu'à un maximum de trois (3) jours après la compétition. Le club hôte est responsable de récupérer les chèques avec le support du représentant de Plongeon Québec sur place. En cas de non-paiement dans les délais prescrits, une amende de 20 \$ par club sera facturée au profit de Plongeon Québec.

Les frais d'inscription peuvent être transférables d'un athlète à l'autre pour un même club lors du même championnat provincial. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables (une fois le formulaire envoyé à Plongeon Québec) à moins de faire parvenir un papier du médecin à Plongeon Québec avant le début de la compétition. Toutefois, si un athlète doit être ajouté à la liste après la date, l'ajout pourra se faire moyennant une pénalité de 5 \$ par athlète.

Résultats : Les résultats seront disponibles sur le site web de Plongeon Québec quelques jours après la compétition.

Récompenses: Médailles aux 3 premières positions Rubans aux 4e, 5e et 6e position
Prix pour le meilleur at hlète féminin et masculin Prix pour le meilleur club

Aire d'échauffement : Il est demandé à tous de monter au deuxième étage pour les échauffements, L'espace sur la piscine peut aussi être utilisé mais seulement une fois les compétitions en cours.

Nourriture : Les Déjeuners et les dîners seront fournis par le Club hôte pour les Entraîneurs, Juges et Bénévoles. Il y aura une Cantine sûre place pour les spectateurs et les athlètes. Aucune nourriture ne sera acceptée sur le bord de la piscine sauf pour les Bénévoles, Juges et Entraîneurs.

Covid : Nous suivrons les recommandations de la santé publique quant aux règles en vigueur au moment de la compétition. Les mesures nécessaires seront appliquées. Nous demandons donc à tous de bien respecter les mesures établies.

Symptômes de la SARS-Cov-2: Si une personne (athlète, entraîneur, compétiteur, spectateur, bénévole, accompagnateur) présente des symptômes de la Covid-19, cette personne ne doit pas se présenter à la compétition et doit se faire tester pour la Covid-19. La personne demeure à la maison en attendant les résultats, même si elle est adéquatement protégée.

Horaire Vendredi

Échauffement à Sec 10:00- 10:30
 Pratique Général : 10:30- 11:30
 Réunion des entraîneurs et des officiels: 11:30-11:45
 Pratique réservé de l'épreuve #1 11:45-12:15
 Début de la compétition 12:20

	Vendredi		
	1m	Plate-Forme	3m
Épreuve 1		Filles et garçons C	
Épreuve 2	Filles E		Garçons E
Épreuve 3		Filles et garçons D	
Épreuve 4	Garçons A		Filles A
Épreuve 5	Garçons B		Filles B

Horaire Samedi

Échauffement à Sec 7:00- 8:00
 Pratique Général : 8:00- 9:00
 Réunion des entraîneurs et des officiels: 9:00-9:15
 Pratique réservé de l'épreuve #6 9:15- 9:35
 Début de la compétition 9:40

	Samedi		
	1m	Plate-Forme	3m
Épreuve 6	Garçons D		Garçons C
Épreuve 7		Filles et garçons E	
Épreuve 8	Filles D		Filles C
Épreuve 9		Filles et garçons A	
Épreuve 10	Filles B		Garçons B

Horaire Dimanche

Échauffement à Sec 7:00- 8:00

Pratique Général 8:00- 9:00

Réunion des entraîneurs et des officiels 9:00-9:15

Pratique réservé de l'épreuve #16 9:15- 9:35

Début de la compétition 9:40

	Dimanche		
	1m	Plate-Forme	3m
Épreuve 16	Garçons E		Filles E
Épreuve 17	Filles C		Filles D
Épreuve 18		Filles et garçons B	
Épreuve 19	Garçons C		Garçons D
Épreuve 20	Filles A		Garçons A

Un horaire détaillé sera fourni après la réception des inscriptions.

Si le temps le permet, une pratique de dîner sera ajoutée à l'horaire.

Les pratiques réservés des épreuves combinées seront de 30 minutes.